

# Paquets neutres : vote la semaine prochaine

## Catherine Fonck espère une issue positive

**La chef de groupe cdH à la Chambre ne désarme pas. Ce mercredi, lors de la traditionnelle réunion du Bureau de l'assemblée, elle remettra sur la table une proposition de loi à laquelle elle tient beaucoup.**

Ce texte concerne les paquets de cigarettes, dont elle voudrait faire enlever tout logo de marque dans notre pays, à l'image de ce que d'autres États ont déjà décidé. Un vote là-dessus devrait dès lors intervenir dès la semaine prochaine.

« J'avais déjà déposé un texte sous la précédente législature, et je l'ai redéposé sous celle-ci », explique la députée hennuyère. « Il a été examiné le 24 mars dernier en commission. Il y avait malheureusement des députés absents et la majorité l'a rejeté. Mais elle l'a fait dès l'examen du premier article. Cela me donne dès lors le droit de faire remonter malgré tout ma proposition de loi en séance plénière, pour

que l'ensemble de la Chambre se prononce dessus. Et j'ai alors espoir d'un vote positif... »

Catherine Fonck, médecin dans le civil, n'en démord pas : de tels outils sont indispensables pour lutter contre le tabagisme et ses méfaits. « Au total, 37 études ont été faites dans différents pays, dont une dans le nôtre », explique-t-elle. « Toutes vont dans le même sens. Elles indiquent qu'imposer un paquet neutre n'empêchera pas de fumer ceux qui le font déjà depuis 20 ans. Par contre, pour les nouveaux fumeurs – et particulièrement les femmes et les jeunes – cela peut avoir un réel effet dissuasif. »

« On sait que le marketing est une des dernières armes des cigaretteurs », poursuit la députée. « Avec le paquet neutre, on les en prive. Et c'est très important de

le faire quand on sait que le tabac est responsable de 20.000 décès par an, d'un cancer sur deux et d'une quantité extrêmement grande de thromboses ou d'infarctus. »

### FRANCE, IRLANDE ET ROYAUME-UNI

Qui plus est, la Belgique ne serait pas la seule à aller dans ce sens. « En Europe, une directive laisse désormais le choix aux États membres d'imposer ou non ces paquets sans logos. La France vient de décider d'aller dans ce sens, s'inspirant de ce qui se fait déjà en Australie. Cela entrera en vigueur en mai 2016. Et deux autres pays européens viennent de notifier leur décision d'aller dans le même sens à la Commission. Il s'agit du Royaume-Uni et de l'Irlande. La Belgique a longtemps été à la pointe en la matière, mais elle ne l'est plus aujourd'hui. Elle doit retrouver ce rôle, raison pour laquelle je vais demander un vote en séance plénière à la conférence des présidents qui se réunit cette semaine. »

Au cabinet de la ministre de la Santé Maggie de Block (Open VLD), on se montre prudent. « Pour le moment, il y a eu un vote en commission qui a rejeté le texte », explique sa porte-parole. « Le projet n'est pas enterré pour autant : la ministre a demandé au SPF santé publique d'examiner l'impact d'une pareille réforme en Australie et en France, après quoi on pourra en rediscuter. Mais nous voulons d'abord examiner l'impact que pareille réforme pourrait avoir. » ■

« La Belgique a longtemps été à la pointe, elle ne l'est plus aujourd'hui »